82e ANNEE. — N° 16.

MERCREDI 25 FEVRIER 1942.

ABONNEMENTS
LOT et Départ. limitr.
6 mois — 34 fr. 1 an — 62 fr.
Autres départements
6 mois — 36 fr. 1 an — 66 fr.

Journal du Lot

ORGANE DÉPARTEMENTAL - Paraissant les Mercredi & Samedi

TÉLÉPHONE 31
Compte postal : 5399 TOULOUSE
Les abonnements se paient d'avance
Changement d'adresse : 1 franc

50c.

Administration
CAHORS - 1, Rue des Capucins, 1 - CAHORS
Les annonces sont reçues au bureau du Journal

Direction & Rédaction
Directeur : A. COUESLANT
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET
Paul GARNAL

Publicité

ANNONCES	JUDICIAIRES	1 fr. 90
ANNONCES	COMMERCIALES (la ligne ou son espace)	3 fr. »
RECLAMES	3e page (— d° —)	4 fr. »
—	2e page (— d° —)	6 fr. »

50c.

ARCHIVES DÉPARTEMENTALES LOT

LE SERMENT DES PRÉFETS

Sauf peut-être dans la Lune ou encore au pays des Anges, on n'imagine pas que les gouvernements d'un grand nombre d'êtres animés puissent transgresser certaines règles qui sont l'expression de nécessités élémentaires auxquelles les chefs d'une société ne sauraient manquer sans mettre en péril la sécurité et l'existence même de ceux qu'ils ont charge de gouverner. Ces droits des gouvernants ne sont que les moyens d'accomplir leurs devoirs envers leurs gouvernés.

Que l'autorité des dirigeants garantisse et protège la liberté des dirigés, qu'elle soit de salut public, voilà une de ces « vérités premières » qui n'aurait pas besoin d'être rappelée si nous ne sortions d'une longue période où il semblait être de principe qu'il faut un gouvernement faible pour faire des hommes libres et qu'il n'y a pas de dignité pour le citoyen s'il ne peut bafouer les lois et invectiver contre les ministres.

Le Maréchal Pétain saisit toutes les occasions de combattre ces idées qui nous ont été fatales. La récente réunion des préfets, lui en a fourni une de première importance. Les préfets sont les représentants du gouvernement et les agents directs d'une autorité que ne « sera plus entravée par des « compromissions ou des sollicitations qui visaient trop sou- « vent à tourner les lois ou à y apporter des accommode- « ments ». Il importe donc que leur action s'inspire droitement de ces principes salutaires qui ne sauraient être rajeunis puisqu'ils sont immuables mais dont il faut bien dire qu'ils ont grand besoin d'être restaurés.

Cela n'ira pas tout seul. On ne rétablira pas la souveraineté de l'intérêt général sans ameuter ceux qui avaient usurpé sur lui, sans rencontrer la résistance des intérêts particuliers aussi rusés à se réclamer de la justice pour sauver leurs privilèges qu'acharnés à les défendre. Il y a encore, suivant le mot même du Maréchal, « beaucoup d'égoïsmes « en embuscade sur les chemins de la Révolution Natio- « nale. »

Ce n'est pas sans lutte, sans patience et sans effort qu'on fera triompher la Révolution Nationale qui a contre elle les gens trop habiles et les gens trop naïfs, ceux qui ne la comprennent pas et ceux qui la comprennent trop. Il faut vaincre les uns et convaincre les autres. Affaire de vigilance et de fermeté pour ceux-là et, pour ceux-ci, de propagande.

Quant aux thèmes de cette propagande, le Maréchal les a magistralement exposés dans un passage de son discours que nous voulons reproduire :

« Les idées exprimées dans mes messages forment une « réserve dans laquelle on trouvera les éléments d'une bonne « propagande en faveur de notre redressement. Les thèmes « principaux sont : UNIR TOUS LES FRANÇAIS PAR LE « TRAVAIL ; ABOLIR TOUT CE QUI PEUT LES DIVI- « SER : LUTTES PARTISANES ET OPPOSITIONS DE « CLASSES ; RESOLUMENT EVITER LA PREEMINENCE « DES INTERETS PARTICULIERS SUR LES INTERETS « GENERAUX ; LUTTER CONTRE L'ACCAPAREMENT « SOUS TOUTES SES FORMES DIVERSES : ACCAPARE- « MENT DES CONFIANCES ET ACCAPAREMENT DES « BIENS PAR LES PRIVILEGIES. »

Et comment s'étonnerait-on que tant de peines et de privations imposées à la population ne causent pas des hésitations et des résistances ? Bien plutôt, on doit reconnaître la profonde sagesse d'un peuple qui les endure avec d'autant plus de mérite qu'il y était si peu préparé par de longues habitudes d'abondance et de facilités.

En désignant ses préfets comme des chefs spirituels et moraux le Maréchal a indiqué combien il se rend clairement compte que l'œuvre à accomplir auprès du peuple français, appuyée par une fermeté nécessaire, doit s'adresser d'abord à son intelligence et à son cœur.

Emile LAPORTE.

Echos

L'affiche aux paysans du Lot.

Avez-vous vu l'affiche récente que la Préfecture du Lot a fait apposer sur les murs de toutes les communes du département ?

Elle est parlante et même, si l'on ose dire, criante !

D'abord elle expose son grave sujet, dans un texte bref, en trois lignes rouges et bleues sur fond blanc : « *Conserver chez soi* 100 *kg. de blé c'est* « *priver de pain* 11 *Français pendant* « *un mois.* ».

Au-dessus, une image simple et frappante vient illustrer ce texte déjà saisissant par lui-même. *Elle nous montre la chose.* On y voit un cultivateur versant le contenu d'un sac de blé dodu et rebondi devant un porc bien gras mais jamais repu, tandis que dans le fond apparaissent des visages d'enfants amaigris dont le sort est évoqué par quelques croix de cimetières qui se silhouettent jusqu'à l'horizon.

Et voilà ! C'est tout et c'est assez ! « Un croquis bien fait, disait un jour Napoléon, m'en dit souvent plus qu'un long rapport ! »

Cette simple affiche mérite le même éloge. Elle en dit plus que de longues explications. Elle est plus convaincante que dix, que cent de ces placards officiels dont la forme même est rébarbative. Vous savez, ces placards noirs sur blanc où il est expliqué que « *Vu le paragraphe tant, de l'article tant* », « *de la loi du tant.* », et « *en vertu du décret ministériel du tant* » il est arrêté que...

Ceux-là, combien en est-il dans nos campagnes qui s'arrêtent pour les lire ? Assurément pas beaucoup, peut-être même pas l'afficheur municipal qui les colle respectueusement dans le cadre grillagé où ils restent comme dans une prison.

L'affiche au sac de blé mangé par le bétail devant les petits enfants affamés n'a pas besoin d'une longue lecture. Rien qu'en passant devant, on la comprend. Et ceux d'entre les cultivateurs qui jusqu'ici, sans se rendre compte des conséquences de leur acte, gardaient leur blé, sauront à présent ce qu'ils doivent faire !

Pour ne pas manquer de légumes.

Il faut appeler et retenir l'attention sur l'importance d'une lettre que M. le Préfet du Lot a adressée à MM. les maires pour leur signaler que *les communes urbaines sont exposées à manquer de légumes.*

Le Lot en recevait une bonne part de l'extérieur : départements voisins, Midi ou Afrique du Nord. Les transports sont devenus très difficiles et l'extension de la guerre ne peut laisser espérer une prochaine amélioration.

M. le Préfet du Lot réclame donc que les communes rurales augmentent la culture maraîchère. Il recommande aux maires d'entrer en collaboration avec le Comité communal de la production agricole, avec les organisations professionnelles.

Il rappelle que la loi du 31 octobre 1941 parue au *Journal officiel* du 11 novembre prévoit que les non-exploitants groupés en associations de jardins ouvriers ou familiaux bénéficieront d'une subvention de 150 fr. par jardin mis en culture avant le 30 avril 1942, mais seulement dans les communes de plus de 2.000 habitants.

En outre, il rappelle qu'une loi du 30 novembre 1941 prévoit la mise en culture légumière de terrains non encore affectés à cette culture avant le 15 avril 1942 dans des conditions extrêmement intéressantes.

Cette loi s'adresse aux collectivités, c'est-à-dire aux établissements d'enseignement, d'assistance, de bienfaisance, aux communautés religieuses, aux associations et sociétés de jardins ouvriers, aux coopératives d'entreprises, aux associations de familles nombreuses, aux associations professionnelles de fonctionnaires, aux coopératives de consommation.

Des facilités et des avantages sont concédés aux associations qui voudront bénéficier de cette loi.

Bref, nous sommes à l'époque où il est plus difficile qu'à toute autre de pourvoir à la consommation légumière et aussi à l'époque où il faut préparer la prochaine récolte. Qu'on ne la laisse pas passer sans prendre toutes les dispositions nécessaires. Comme disait l'autre : *il est urgent de se presser !*

A PROPOS DU

Monsieur-qui-en-sait plus-que-tout-le-monde

Seule chose sûre dans l'incertitude présente, c'est que la paix revenue, nos embarras ne seront pas dissipés comme par miracle

Vous avez tous auprès de vous un « monsieur-qui-en-sait-plu-que-tout-le-monde ». Il est plus ou moins assommant, plus ou moins prétentieux, plus ou moins déraisonnable. Or, j'écris ceci pour vous exhorter à vous montrer indulgent envers lui.

Non que je le prétende inoffensif : ses discours, au contraire, empoisonnent toute vie de société ; mais parce que, si nous sommes sincères et clairvoyants, nous nous apercevons que nous partageons tous, plus ou moins, à un moment ou à un autre, son insupportable défaut. Chacun de nous, si froid qu'il soit de caractère, si résolu qu'il puisse être à ne rien retenir qui ne soit prouvé par des faits, se laisse aller, sous l'impulsion de la « folle du logis », à devancer les événements, à les déterminer, selon ses préférences.

Il s'agit toujours, bien entendu, de l'évolution de la guerre qu'une partie de l'univers continue à mener farouchement.

Si l'on s'en tenait au « calcul des probabilités », on conclurait que les opérations actuellement entreprises sont heureuses ou douteuses, pour tels ou tels belligérants, suivant la latitude, que le changement des saisons peut amener un changement de situation et qu'il est sage, en tout cas, d'attendre que le printemps ait passé pour décider du sort de certaines entreprises.

Le monsieur-qui-en-sait-plus-que-tout-le-monde — ce monsieur que nous sommes un peu tour à tour — n'a pas la patience d'attendre, et il règle l'avance les batailles... On a envie de lui dire, comme on dit aux enfants indiscrets : « Occupe-toi donc de manger ta soupe ! » Et le conseil n'aurait pas exclusivement un sens figuré. Le Français a grand besoin présentement de s'occuper de sa soupe, et pas seulement de l'absorber, mais d'abord de la préparer.

Un pobléme se pose à l'univers : jusqu'à quand durera la guerre C'est un propléme insoluble. Toutefois, que la guerre dure ou ne dure pas au-delà de l'année présente, une chose est sûre : c'est que la situation des Français sera difficile.

La paix revenue, même tôt revenue, nos embarras ne seront pas dissipés comme par miracle. Il faudra quelque temps avant que les échanges internationaux reprennent leur cours normal, ou même seulement allègent nos difficultés de ravitaillement.

Puisque, dans un cas comme dans l'autre, notre sort sera difficile, ne ferions-nous pas mieux de nous préparer à le subir et à l'adoucir dans la mesure du possible ? C'est le conseil que donne la sagesse. Mais c'est un conseil sans héroïsme

L'héroïsme est-il donc de parler à tort et à travers ? Or, c'est bien cela que fait constamment le monsieur-qui en-sait-plus-long-que-tout-le-monde. Il annonce la victoire de celui-ci ou de celui-là ; il fait ainsi le héraut, mais non pas le héros. Qu'il le sache, et, pour qu'il le sache, ne craignez pas de le lui dire.

Le devoir des Français est, en ces jours difficiles, de penser à eux-mêmes. C'est leur devoir, et, à tout bien considérer, c'est même leur seul droit.

INFORMATIONS

Les pertes de la marine marchande française

Les pertes totales éprouvées par la marine marchande française pendant la guerre et depuis l'Armistice, à la suite des actions des Britanniques, s'établissent comme suit :

285.000 tonneaux de navires marchands ont été perdus pendant la guerre ;

Les Anglais ont saisi, jusqu'au 31 décembre 1941, environ 650.000 tonnes et en ont coulé 73.000 ;

77.000 tonnes de navires marchands ont été perdues par suite de sabordage ou de tempête.

Il y a lieu d'ajouter, en outre, le paquebot « Normandie », de 83.000 tonnes, ainsi que les autres navires bloqués dans les ports neutres, dont le tonnage total est d'environ 100.000 tonnes.

Le « Dunkerque » a rejoint Toulon

C'est vendredi qu'est arrivé à Toulon le navire de ligne « Dunkerque ». Malgré les attaques répétées dont il avait été l'objet de la part de la marine et de l'aviation anglaises, à Mers-el-Kébir, en juillet 1940, le cuirassé a pu rejoindre brillamment Toulon par ses propres moyens.

Les vice-amiraux de Laborde et Marquès se sont rendus à bord du « Dunkerque » afin de saluer son état-major et son équipage. Le navire de ligne est maintenant rangé à quai.

Survol de la côte allemande par la R.A.F.

Le D.N.B. annonce que de faibles formations de la R.A.F. ont survolé la côte allemande dans les premières heures de la nuit dernière. Les bombes ennemies ont causé, en certains endroits, des dégâts matériels insignifiants et blessé quelques civils.

Sur le front russe

De violents combats se déroulent depuis huit jours entre le Valdaï et le lac Ilmen. Les forces rouges, après avoir occupé Krestsy, ont établi le contact avec les Allemands sur la rivière Polk, qui court parallèlement à la Lovat, à une vingtaine de kilomètres de Staria-Roussa. C'est cette ville qui est l'objectif essentiel de l'offensive rouge dans cette région.

Dans le sud, les efforts des Soviets se concentrent sur Bielgorod, à 70 kilomètres au nord de Karkhov.

La situation est toujours fort confuse en Crimée, et il faudra sans doute attendre plusieurs jours pour connaître les résultats de la bataille acharnée qui se déroule dans ce secteur.

La mobilisation des femmes en Angleterre

Les femmes anglaises nées en 1907 qui ne s'étaient pas encore fait inscrire en vue du service national ont été enregistrées samedi. Samedi prochain, ce sera le tour des jeunes gens âgés de 16 à 17 ans.

Un convoi britannique détruit en Méditerranée

Le communiqué allemand rapporte qu'en Méditerranée, les avions de combat allemands ont détruit de jour un convoi britannique au large de Sidi El Barani, malgré une forte escorte d'avions de chasse et une vive réaction de la D.C.A. Ils ont coulé deux cargos jaugeant au total 16.000 tonnes : le troisième navire du convoi a été gravement endommagé et a donné de la bande.

EN PEU DE MOTS...

— Le préfet régional de Bordeaux vient de décider l'internement administratif de sept commerçants bordelais, coupables de marché noir.

— Les ouvriers français travaillant en Allemagne ont envoyé à leurs familles 31.440.000 francs en janvier 1942, soit une moyenne quotidienne de 1 million environ.

— On annonce la mort du poète Jean Rameau, décédé dans sa propriété près de Peyehorade, dans les Landes, à l'âge de 84 ans.

— La Saône ne cote plus que 0 mètres 40 à l'échelle métrique du pont St-Laurent, situation qui ne s'est pas vue depuis longtemps, même au cours des étés les plus chauds.

— Une nouvelle planète vient d'être découverte par le professeur Oterna, de l'Observatoire de l'Université de Turku. Elle possède la luminosité d'une étoile de 15e grandeur.

— Une conférence italo-suisse des chemins de fer a décidé la suppression du Simplon-Orient-Express, qui reliait Paris aux pays balkaniques.

— La police a arrêté à Paris le nommé Marcel Bercon, demeurant à Villejuif, qui était porteur de 150 fausses cartes et fausses feuilles d'alimentation. Deux complices ont été également arrêtés.

— La fusion des manufactures nationales de tapisseries de Beauvais et des Gobelins est un fait accompli aujourd'hui et semble devoir renouveler l'art de la tapisserie.

— Des lingots d'une valeur de 4 millions et demi de livres sterling, qui avaient été engloutis lors du naufrage du « Nyassa » au large de la Nouvelle-Zélande, viennent d'être récupérés.

CENTRE FAMILIAL MÉNAGER DE LABARRIÈRE

A SAINT-CERE

Cette organisation cherche à intégrer l'Enseignement Ménager dans la tradition de la famille, selon le désir du Maréchal.

Le rôle de la femme est si important qu'on ne peut qu'approuver les initiatives visant à augmenter ses connaissances touchant la conduite et la bonne organisation de son foyer ; c'est sur cette base que doit s'appuyer la reconstruction de la famille. Le Centre Ménager s'efforce de développer chez ses élèves les aptitudes pratiques : hygiène, cuisine, coupe, couture, raccommodage, artisanat familial, etc..., ainsi que les qualités morales d'ordre, de sérieux, de dévouement et de générosité souriante, malgré les difficultés du moment.

A ces cours viennent s'ajouter des cours d'histoire et de géographie qui ont pour but de faire mieux connaître les différents aspects et le rendement économique de nos provinces, ainsi que les grandes figures de notre histoire qui ont fait la force et la gloire de la France.

Cet amour de la Patrie ne fera pas oublier le Régionalisme qui attache les jeunes filles à leur clocher.

Ce Centre Familial, dont les cours sont donnés par les professeurs de l'Institut Familial et Ménager de la rue Monsieur à Paris, replié 157, Côte Pavée à Toulouse, a été organisé grâce aux dons du Secours National. En outre, les jeunes filles qui le peuvent versent un droit d'inscription mensuel de 30 francs.

Ces cours sont donnés : aux jeunes filles de la ville et de la campagne, 4 jours par semaine de 9 heures à 17 heures; aux jeunes filles employées et ouvrières, 2 fois par semaine, le soir de 20 heures à 21 heures 30.

Le Centre Familial, fidèle à sa vieille formule d'adaptation, prête aussi son concours, pour la remise en état des vêtements de petits réfugiés arrivés récemment de la zone interdite. L'utilisation des vieux vêtements est d'ailleurs à l'ordre du jour dans tous les Centres Ménagers.

CHRONIQUE DU LOT

Action du Secours National dans le Lot en 1941

Au cours de la campagne 1940-1941 il a été recueilli, dans le Lot, une somme totale de : 803.000 fr.

Secours en espèces. — Nous avons secouru en 1941 : 5.126 personnes et dépensé : 416.905 fr. espèces. — 73.268 fr. en bons d'alimentation. Total : fr. 490.173.

Récupération de vêtements. — Il a été ramassé 135 tonnes de vêtements de toutes sortes et en tout état. Après triage : 85.000 kg. de chiffons ont été vendus. Des *ouvroirs* ont été créés à Cahors, Figeac, Saint-Céré. Ils ont occupé 105 ouvrières, récupéré 19.680 pièces, confectionné 3.141 pièces. — Travail à domicile a permis à 80 ouvrières de fabriquer 3.179 pièces. — *Un atelier de cordonnerie* a réparé 1.858 paires de chaussures. — *Vestiaires.* — Nous avons pu organiser quatre vestiaires à Cahors, Figeac, Saint-Céré et Gramat. On a distribué en 1941 : 13.465 objets à 7.500 personnes.

Ravitaillement. — Supérieure des Dames Noires a organisé : 1° repas d'entr'aide qui a servi en 1941 : 155.500 repas au total ; 2° la soupe populaire a servi en 1941 : 49.000 portions. Depuis septembre, on a ajouté un plat de légumes ou pâtes, cédé au prix de 2 fr. ou à titre gratuit. En décembre 1941, on a distribué : 6.849 portions dont 3.955 gratuites.

Bouillon populaire Figeac. — A Figeac, un bouillon populaire a distribué 1.070 portions en décembre 1941.

Ramassage de légumes. — Les légumes ou denrées recueillies par les Jocistes et divers mouvements de jeunesse, les légionnaires et le Secours national, s'élèvent à 18 tonnes environ et ont été répartis entre les soupes et bouillons populaires, les centres d'accueil d'enfants et les familles nécessiteuses des principales agglomérations du département.

Chauffage. — Un appel adressé aux marchands de bois et exploitants forestiers nous a permis de recueillir plus de 150 tonnes de bois qui sont distribuées aux malheureux qui nous sont indiqués par les Bureaux de Bienfaisance et la conférence de Saint-Vincent-de-Paul.

Colonies de vacances. — Le Secours national a subventionné des colonies de vacances et a permis l'envoi de 450 enfants qui ont eu 10.000 journées de grand air. La subvention s'est élevée à 181.700 francs.

Famille du prisonnier. — Créée en mai 1941, cette section du Secours national est destinée :

— A venir en aide à toutes les familles de prisonniers qui seraient spécialement dans le besoin. — A soutenir les enfants privés à l'heure actuelle du père pour faciliter leurs études ou le placement en apprentissage. Cette mission est faite en collaboration avec la Légion.

De juin jusqu'à fin décembre 1941 la « Famille du prisonnier » a accordé : — 194.700 fr. de secours en argent et plus de 1.800 fr. en bons d'alimentation à 732 familles.

— Enfin, cinq centres d'accueil pour enfants de prisonniers originaires de la zone interdite ont reçu : — 46 garçons au Château de La Rauffie. — 31 garçons à Cornac. — 30 fillettes à Gramat (Institution des Dames de Gramat). — 40 fillettes à Figeac (Institution de la Sainte-Famille). — 20 fillettes à Limogne (Institution des Dames de Gramat).

S.N.C.F.

Avis de concours

Nous avons informé nos lecteurs qu'un concours en vue de recruter les apprentis de la S.N.C.F. (promotion 1942-1945) du Service du matériel et de la traction aurait lieu le 2 avril prochain à Périgueux, Limoges, Brive, Capdenac, etc...

Les postulants apprentis qui se destinent au service de la voie et des bâtiments (surveillants, aides-surveillants) seront recrutés dans les centres d'apprentissage du Service du matériel et de la traction désignés ci-après : atelier de dépôts de Vitry, ateliers de Tours, dépôts de Bordeaux-Bastide et de Toulouse (pour la zone non occupée), auxquels ils devront faire parvenir directement leur demande. La date du concours, les épreuves et les visites médicales seront communiquées aux candidats aux deux Services. Les deux premières années d'apprentissage seront faites dans les centres de recrutement sus-visés des apprentis destinés au Service voie, la troisième année spécialisée étant faite à St-Ouen ou à Clermont-Ferrand.

Les candidats ne peuvent postuler que pour un seul centre mais ils peuvent postuler pour les deux Services (matériel et traction, voie et bâiments) en indiquant leur préférence.

Les listes d'inscription des candidats seront closes le 20 mars prochain.

CHANGEMENT D'HEURE

L'heure légale fixée par le décret du 26 septembre 1941, pour les territoires non occupés, sera, dans ces territoires, avancée d'une heure le 9 mars 1942 à 0 heure.

PALAIS DES FETES

Mardi 24, mercredi 25, jeudi 26, samedi 28 février, soirée 21 heures. Dimanche 1er mars, matinée 15 heures, soirée 21 heures.

Raimu, Alerme, Jacqueline Delubac, Jean Mercanton, Gabrielle Dorziat, Tramel, Jean Tissier, Suzanne Dehelly, Yvette Lebon, dans

L'HOMME QUI CHERCHE LA VÉRITÉ

Scénario et dialogues de Pierre Wolf. Musique d'Adolphe Borchard.

En complément : *Automne, Horizon du Mexique, Partir en voyage. Actualités françaises.*

MORT DE M. LOUBET

Que de choses évoque la mort de M. Loubet ! Et quel remous de sentiments et de pensées elle provoque en nous !

Nous voulons surtout nous rappeler l'amitié que, durant sa longue carrière, il ne cessa de témoigner au *Journal du Lot* et c'est avec une grande tristesse que nous inclinons notre hommage d'adieu devant l'ami disparu.

Nous savons combien il fut bouleversé par le désastre de la Patrie et les amères réflexions que celui-ci provoqua dans sa conscience de Français. Il voulait se vouer entièrement à l'œuvre réparatrice qu'il désirait voir accomplir par la collaboration et avec la bonne volonté de tous les Français. Pour sa part il avait voulu donner l'exemple en se consacrant entièrement à l'administration de sa chère ville de Figeac qui lui était une petite patrie particulièrement aimée dans la grande. Ainsi, il avait contribué à rallier l'opinion des Figeacois où tout le monde estimait l'homme brave et bon qu'il était.

C'est en 1893 qu'il fut pour la première fois élu au Conseil municipal où il ne cessa pas de siéger depuis lors. C'est en 1931 qu'il devint maire de sa ville fonction qu'il a exercée jusqu'à sa mort. Enfin, c'est en 1909 qu'il fut nommé sénateur du Lot et toujours réélu à chaque renouvellement.

Tel est le résumé en quelques lignes d'une carrière toute simple et qui ne connut aucun échec. Nous croyons bien exprimer la vérité en disant qu'aucun sentiment de rancune ne se mêlera au cortège qui l'accompagnera à sa dernière demeure. Même parmi ceux qui furent — autrefois — ses adversaires politiques, on s'accordera dans un unanime sentiment de regret.

Que la mémoire de M. Loubet reçoive notre salut et que sa famille veuille bien agréer l'assurance de notre cordiale participation à son deuil.

Culture du tabac

De la direction des tabacs :

On sait que par suite des événements actuels la culture du tabac a été autorisée dans les départements limitrophes de celui du Lot, en particulier dans le Tarn et le Tarn-et-Garonne et pour l'année 1942.

Les cultivateurs de ces derniers départements, avertis depuis le mois d'octobre dernier ont pris leurs mesures en conséquence et vont établir leurs semis.

Or notre département du Lot est remarquable par le développement donné à la production du jeune plant de tabac ; cette culture préparatoire, d'ailleurs effectuée par des planteurs spécialisés fort habiles, alimente une grande partie des planteurs dont les couches n'ont pas réussi pour une raison quelconque ; certains départements limitrophes et gros producteurs, le Lot-et-Garonne et la Dordogne en particulier, ont même pris l'habitude de s'adresser chaque année à nos semeurs professionnels pour combler le déficit de leurs propres semis.

Il est donc certain qu'au printemps 1942 les nouveaux départements autorisés joindront leur demande de jeune plant à celle des départements anciens et s'adresseront à nos semeurs pour se procurer tout ou partie du plant nécessaire.

MM. les semeurs professionnels sont mis au courant de cette situation particulière qui les amènera à étendre leurs superficies ensemencées en vue de subvenir aux nouvelles demandes ; ils rendront ainsi un grand service aux agriculteurs du Sud-Ouest en même temps qu'ils répondront aux directives du Gouvernement prescrivant d'augmenter au maximum la production nationale. Enfin, le chiffre des exportations du département du Lot en sera heureusement augmenté au profit de nos vaillantes populations agricoles.

Il convient de préciser que l'espèce cultivée par les nouveaux départements est le Paraguay (tabacs légers) ; MM. les semeurs pourront se faire délivrer aux magasins de Cahors et de Souillac et chez M. le contrôleur à Cajarc, le supplément de graine qui leur sera nécessaire.

On rappelle également que toute la basse rivière à partir de Douelle cultivera du Paraguay en 1942 et qu'il convient d'augmenter en conséquence les couches consacrées à l'espèe Paraguay.

Office du travail

M. Sorne est nommé à titre temporaire dans les cadres des offices du travail, dans les conditions prévues par le décret du 2 juillet 1941, en sa qualité d'inspecteur d'office départemental du tavail, 3e catégorie, 4e classe, à Cahors.

Démission d'office

M. Peyralade, maire de Labastide-du-Vert, est déclaré démissionnaire d'office de ses fonctions.

Bonne chasse

Au cours d'une chasse aux nuisibles qui a eu lieu dans la commune de St-Martin-Labouval, MM. Flaujac et Richard ont abattu une superbe laie, prête à mettre bas.

SI VOUS AVEZ LE GOUT

du travail soigné,
de la vie au grand air,
du voyage,

SI VOUS NE CRAIGNEZ PAS
l'effort, le risque

SI VOUS VOULEZ
contribuer au relèvement de la Patrie
engagez-vous dans l'Armée de l'Air

Pour tous renseignements, s'adresser à la Gendarmerie.

LA ROSE DE CUIR

de Léon Lafage

Dans son dernier recueil de contes, *la Rose de Cuir*, qui a mis bien du temps à franchir la ligne, nous trouvons un Léon Lafage qui a beaucoup étendu son domaine. Il ne cesse pas d'être le grand conteur du pays quercynois dont il évoque les sons, les parfums et les couleurs, dont il fait revivre « les gens du Causse » avec tant de vérité. Mais il s'est annexé d'autres paysages et d'autres personnages de race et d'origine lointaines, coloniaux transplantés dans la jungle parisienne, Slaves émigrés qui ont quitté leur terre devenue inhabitable, tziganes déchaînés ou grands seigneurs déchus, toute cette flore exotique qui pullulait chez nous après la Grande Guerre, et tout ce monde étrange et qui nous restait étranger, même quand il faisait la noce et se soûlait au champagne dans les boîtes de nuit et les cabarets élégants de la Capitale. Et je ne saurais dire quel relief et quel accent prend leur sauvagerie native dans ces milieux faisandés d'une civilisation en décadence. Dans cette partie du recueil il y a, entre autres, l'histoire d'un campement installé en pleine steppe sibérienne et attaqué pendant la nuit par des bandes de loups qui vous laisse une vision de tragique épouvante.

Sans cesser d'être pittoresques et colorés, ses récits sont dramatiques et poignants. Tout le livre, il s'en faut, n'est pas de cette couleur. Le grand art de Léon Lafage, qui conte si bien et s'apparente aux maîtres du genre, sait prendre tous les tons et tous les accents. Cela met une grande diversité dans son recueil. Auprès de récits tragiques comme *la Lampe morte*, il en contient de doucement touchants comme *la Boumiane* ou de si joliment ironiques et vrais comme *le Pendu Inconnu*.

Chacun de ses récits est un modèle achevé de ces « histoires » ramassées en 300 ou 400 lignes, qui lui suffisent pour évoquer un milieu, planter un décor, silhouetter fortement ses personnages, nouer son intrigue et vous y attacher passionnément.

Nous n'avons pas à dire quel maître écrivain est Léon Lafage et quel plaisir on goûte à savourer cette prose fine et forte, d'une si belle tenue et si expressive dans sa claire simplicité.

Ce sont toutes ces qualités qui ont fait le beau succès de son nouveau recueil qui confirme Léon Lafage dans une célébrité depuis longtemps acquise.

E. L.

VENTE DE LA VIANDE

M. le Préfet vient de modifier son arrêté du 20 août 1941 ainsi qu'il suit :

« Toute vente au détail donnera lieu « obligatoirement à la délivrance d'un « bulletin mentionnant le poids, le « prix de la marchandise vendue, la « nature et la qualité du morceau. »

Cette mesure a pour but de protéger le public contre une pratique qui consistait à appliquer à toutes les qualités de viande le prix de la qualité supérieure.

STOP AUX BOUTEILLES

La Préfecture communique :

Par arrêté en date du 3 novembre 1941, M. le Préfet régional a interdit, jusqu'à nouvel ordre, la sortie du territoire de la région de Toulouse des bouteilles vides d'une contenance égale ou supérieure à 25 centilitres.

Cette interdiction ne vise pas :

1. Les bouteilles d'eaux minérales ou de spécialités pharmaceutiques retournées au grossistes distributeurs.
2. Les bouteilles retournées directement par les détaillants aux propriétaires de vignobles ou de chais.
3. Les bouteilles circulant d'une succursale à l'autre d'une même firme commerciale.

Des dérogations spéciales pourront être accordées exceptionnellement pour motifs particuliers et dûment justifiés. Afin de prévenir les inconvénients qui pourraient résulter d'un refus de l'administration, l'attention des intéressés est attirée sur le fait que ces dérogations ne seront désormais accordées qu'avec la plus extrême réserve.

ORGANISATION PAYSANNE

Le samedi 14 janvier à 15 heures, a eu lieu au siège de la Corporation, une réunion en vue de nommer un délégué chargé de l'organisation de la section spécialisée laitière.

A l'issue de cette réunion présidée par M. Miquel, délégué régional et où M. Carrade, délégué adjoint et M. Rigal, commissaire à la Propagande ont pris la parole, M. Passerieu, propriétaire à Labastide-Marnhac a été désigné comme délégué à l'organisation laitière du département.

La Corporation commence à prendre forme, que chacun continue à apporter son aide et son concours à cette œuvre paysanne qui fera notre force, en réalisant notre autonomie.

P.T.T.

M. Fau, inspecteur des P.T.T. à Cahors, est nommé en la même qualité au service régional de Toulouse.

EDEN

Mercredi 25, jeudi 26, samedi 28 février et dimanche 1er mars 1942, en soirée à 21 h. Jeudi et dimanche matinée à 15 h.

Première partie : *Iles Enchanteresses*, documentaire.

Deuxième partie : un grand film

CORA TERRY

avec Marika Rokk et Josef Sieber.

CAHORS

RAVITAILLEMENT GENERAL

Répartition du poisson

Le Ravitaillement général du Lot communique :

En vue de la révision des cartes professionnelles ou de son attribution aux ayants-droit qui ne la posséderaient pas pour le département du Lot, les poissonniers actuellement détenteurs de la carte et ceux qui — ne l'ayant pas — peuvent justifier de leurs droits à l'obtenir, sont invités à se faire connaître d'urgence au Ravitaillement général du Lot et à assister à la réunion qui aura lieu dans ce but, *le lundi 9 mars* 1942, *à* 15 *heures,* à la Chambre de Commerce de Cahors.

Etant donnée l'importance de cette réunion, qui précisera définitivement les droits de chacun, tous les intéressés doivent être présentés ; aucun pouvoir de représentation ne sera admis. En cas d'absence due à un cas de force majeure, l'intéressé devra adresser avant la séance tout son dossier justifiant ses droits à M. le directeur départemental du Ravitaillement général, pour que son cas soit étudié sur pièces.

Les questions relatives au bureau répartiteur seront étudiées à cette séance.

Bons d'aliments pour le bétail

Un contingent de 400 kilogs d'issues ayant été attribué à la commune, la répartition de ces bons de 10 kilogs sera faite dans l'ordre de priorité indiqué ci-dessous :

1° Vaches laitières fournissant du lait aux enfants et aux vieillards. — 2° Truies portières et verrats. — 3° Chevaux de culture.

Les agriculteurs ayant des animaux classés dans les catégories mentionnées ci-dessus *et non ravitaillés directement par les services agricoles* sont priés de passer à la Mairie où ils rempliront un questionnaire.

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIÉTÉ

Les détenteurs de la carte professionnelle, vendeurs de beurre et de fromage sont invités à assister à la réunion constitutive, en vue de la formation d'un Groupement d'Achat et de Distribution des beurres et fromages qui aura lieu à la Chambre de Commerce, le 10 mars à 14 heures.

Renouvellement général des cartes de priorité

Le renouvellement général des cartes de priorité devant avoir lieu avant le 1er mars prochain, les intéressés sont priés de vouloir bien se présenter à la mairie dès que possible.

Réfugiés de la zone interdite

En vue d'un reclassement, le Comité d'entr'aide des réfugiés de la zone interdite résidant à Cahors, prie ses réfugiés de bien vouloir se faire inscrire à sa permanence, rez-de-chaussée de la mairie, de 10 h. à 11 h. les jours suivants : Mardi 24 février, lettres A à K, Mercredi 25 février, lettres L à Z. Jeudi 26 février, retardataires. Se munir de la carte d'alimentation.

Médaille de vermeil du travail

Nous apprenons avec plaisir que vient d'être décernée à Mlle Marie Laborie, déjà titulaire de la médaille d'argent du travail, la médaille de vermeil, en récompense de 50 ans de bons et loyaux services dans la famille Cayla-Pradel, rue du faubourg Labarre, à Cahors.

Nous adressons nos vives félicitations à Mlle Marie Laborie.

Belle battue aux sangliers

Au cours d'une battue aux sangliers organisée par l'active société de chasse « Le Roucayral de Tour-de-Faure » dans les Causses de Larnagol et sous la direction de MM. de Ricard et Alban Mourlhon, trois sangliers ont été abattus par MM. Cabrillac André, Ladoux et Capoulade.

Un magnifique renard a été également abattu par M. André Mourlhon.

Nos compliments à ces adroits nemrods pour ces magnifiques résultats, et tous nos vœux pour les battues futures qu'ils ne manqueront pas d'organiser en vue de la destruction des nuisibles qui ruinent nos cultures et nos poulaillers.

AUCUN IMPOT

Les revenus des Bons du Trésor jouissent d'un remarquable privilège : ils ne supportent aucun impôt.

Ni impôt cédulaire, ni impôt général sur le revenu, ni droit de transmission.

Ils n'ont même pas à être compris dans la déclaration annuellement adressée au Contrôleur des Contributions directes.

Rhumatisants

Si vous souffrez, pensez à employer Gandol. Par l'usage régulier de ce produit, vos articulations deviendront plus souples, vos douleurs seront apaisées de façon rapide et durable. Gandol, présenté en cachets de petite taille se prend facilement et sans fatigue pour l'estomac. La boîte de 20 cachets Gandol pour 10 jours, 16 fr. 80. Ttes Phies.

ECOLE PROFESSIONNELLE MENAGERE DU LOT

De nouveaux avantages viennent d'être accordés, à compter du 1er janvier 1942, aux jeunes filles qui fréquentent le Centre de formation professionnelle de Cahors (locaux de l'ancienne école normale de Cabessut).

Toutes les jeunes filles des sections A B C et D reçoivent un prêt de deux francs par jour de présence. En outre, toutes les internes de ces sections bénéficient de bourses d'entretien qui peuvent atteindre 14 francs par jour.

Avant même que soient accordés ces avantages, l'établissement comptait déjà 130 élèves. Il reste donc peu de places disponibles. Aussi, les familles qui désirent profiter de cet enseignement ont intérêt à demander d'urgence leur inscriptions à la directrice de l'Ecole professionnelle et ménagère, à Cabessut-Cahors (Lot). L'établissement reçoit des élèves de 13 à 21 ans. Aucun diplôme ni concours d'entrée n'est exigé.

Les élèves sont réparties en sections suivant leurs connaissances (depuis une instruction élémentaire jusqu'au baccalauréat).

Toutes reçoivent l'éducation ménagère. Les élèves n'ayant qu'une instruction primaire complètent leur instruction générale. De plus, les élèves peuvent apprendre méthodiquement les métiers de couturière, de lingère, de modiste, etc... Enfin, des cours de coupe et de mode sont faits aux adultes le samedi après-midi.

RAPATRIEMENTS EN ZONE OCCUPEE

Les autorités d'occupation ont décidé que la date du 28 février courant serait la date limite du dépôt des demandes de rapatriement à destination de la zone occupée non interdite.

Les réfugiés désirant réintégrer leur domicile dans cette zone sont invités à déposer leur demande d'urgence à la mairie de leur commune de refuge avant la date limite fixée. Les demandes présentées après le 28 février ne pourront être prises en considération.

Cet avis ne concerne pas les réfugiés de nationalité étrangère dont le rapatriement est actuellement suspendu par les autorités d'occupation.

Amicale des anciens combattants du 16e R.T.S.

(*Section du Lot*)

Les anciens combattants du 16e régiment de tirailleurs sénégalais sont priés d'assister à la réunion qui aura lieu le vendredi 27 février à 20 h. au café de Bordeaux.

Un Montalbanais donne son sang pour la 39e fois

Pour la 39e fois, M. Louis Roussouliers, de la police d'Etat, de Montauban, s'est prêté à une transfusion sanguine, pour un militaire du 3e régiment de hussards, en traitement à l'hôpital militaire de Montauban.

En fouillant une vieille redingote

En fouillant une vieille redingote laissée en consigne à la gare de Brive les inspecteurs de la Sûreté ont découvert, dissimulées dans la doublure, 50 cartes de vêtements volées dans une mairie de Paris.

Un israélite nommé Mink a été arrêté ainsi qu'un jeune homme de 18 ans.

Tribunal correctionnel

Dans sa dernière audience, le tribunal correctionnel a statué sur les affaires suivantes :

Infanticide. — Poursuivi pour infanticide, la nommée Bouyssou, âgée de 18 ans, demeurant à Capdenac, est acquittée comme ayant agi sans discernement.

Mais la fille Bouyssou est également inculpée de trafic de cartes d'alimentation. Elle est condamnée à 8 jours de prison.

Vol de 6.000 *francs.* — M. Neulat aubergiste à Beauregard, fut victime il y a quelques jours, d'un vol de 6.000 francs.

Plainte fut portée à la gendarmerie de Limogne qui ouvrit une enquête.

Les soupçons se portèrent sur un bûcheron, nommé Auguste-Gabriel Jaquinot, 31 ans, venu de la Moselle et qui, au surplus, était l'objet d'une surveillance spéciale.

Effectivement, Jacquinot, qui avait quitté Limogne et se trouvait à Villefranche-de-Rouergue, fut arrêté et habilement interrogé, fit des aveux complets.

Le tribunal correctionnel le condamne à 3 mois de prison.

Loterie Nationale

Le tirage de la 27e tranche de la Loterie nationale aura lieu mercredi 25 février.

Un eczéma qui dure

C'est la marque d'un sang impur et souvent d'une infection intestinale. C'est parce qu'ils combattent ces différentes affections que les Sels Largan améliorent l'état général, font disparaître l'eczéma, l'acné, les boutons et rougeurs de peau, arrêtent toute démangeaison. Préparez vous-même un litre de solution dépurative, en versant dans un litre d'eau, un flacon de Sels Largan, composés de sels alcalins, de sels de fruits et de chlorure de magnésium. Les Sels Largan valent seulement 10 fr. 40. Ttes Phies.

Les Sports

STADE LUCIEN-DESPRATS

Football-Association

Dimanche 1er mars 1942, Stade Lucien-Desprats, deux belles rencontres :

Championnat Quercy-Rouergue

Jeunesse Sportive Gramatoise (1) contre Stade Cadurcien (1)

En lever de rideau : A.S.P.O. Briviste (Juniors) contre Stade Cadurcien (Juniors).

Les équipes premières de Gramat et de Cahors pour qui le match est capital vont se rencontrer pour la seconde fois. Au match aller Cahors l'emporta de justesse par 3 à 2, mais perdit le gain du match sur le « tapis vert ». C'est à une belle empoignade à laquelle vont se livrer ces deux équipes qui sont bien près l'une de l'autre et dont le résultat doit être incertain jusqu'au coup de sifflet final. Arbitre: M. Poujade.

A Castelnau-Montratier, Stade Cadurcien (1) bat F.C. Castelnaudais (1) par 3 à 0. — Brillante exhibition du « onze » stadiste qui s'évertua, malgré un vent violent, à confectionner du beau foot-ball. Les Castelnaudais dont l'équipe est très accrocheuse résista de son mieux aux Cadurciens. La défense en particulier mérite des éloges et constitue le point fort du onze. Excellent entraînement pour le Stade qui tient en cette occasion à remercier les dirigeants de Castelnau pour leur chaleureux accueil.

A Cahors : Stade Cadurcien (juniors) bat U.S. Douelle (1) par 3 à 1.

RUGBY

Les scolaires convient le public cadurcien à un beau match

Nous sommes heureux d'informer le public sportif cadurcien que « la Quercynoise » est qualifiée pour la demi finale du championnat d'académie rugby juniors.

Elle doit donc rencontrer en demi-finale le 5 mars le lycée de Foix ; la rencontre a lieu à Toulouse.

Pour parfaire son entraînement, les dirigeants de notre société sportive scolaire n'ont pas hésité à faire de lourds sacrifices.

Ils sont récompensés de leurs efforts: Et voici, sportifs cadurciens, la bonne nouvelle : jeudi 26 février, à 14 h. 15, au stade Lucien-Desprats, « la Quercynoise » recevra en match amical, « la Violette » du lycée de Toulouse, champion d'académie 1941 et que le lycée de Foix a fait disparaître de la compétition.

Nous demandons au public sportif cadurcien de se rendre jeudi au stade Lucien-Desprats. Il sera certain d'assister à une belle partie de jeu ouvert.

Nos potaches ont besoin d'être encouragés ; ils le méritent et nous espérons que notre appel sera entendu.

La partie sera arbitrée par M. Heihes, arbitrage qui ne nécessite aucun commentaire.

Souhaitons aux deux équipes une belle journée du sport vrai et terminons par le vœu de voir, retour de Toulouse, notre vieille société qualifiée pour la finale contre le lycée d'Agen le 12 mars.

La Quercynoise est heureuse d'annoncer au public cadurcien les résultats des matches de championnat disputés jeudi 19 février à Montauban.

En 1/4 de finale (juniors), le quinze du lycée Gambetta battait l'E.P.S. Berthelot, de Toulouse, par 3 à 0, après une partie émotionnante jusqu'au coup de sifflet final. Nos joueurs avaient en face un lot d'avants puissant et redoutable ; nous ne pouvons qu'enregistrer avec la plus vive satisfaction ce résultat qui renverse les pronostics officiels.

En 1/4 de finale, basket (juniors), nos cinq joueurs ont battu, par un score impressionnant leurs camarades du lycée d'Agen : 29 à 11.

Compliments à notre équipe de basket, modeste et qui vole de victoire en victoire.

Dès que la composition des rencontres finales sera connue, nous nous ferons un devoir de la communiquer.

Souhaitons bon courage et bonne chance à nos joueurs pour les épreuves à venir et félicitons dirigeants et joueurs pour la mise en train d'une *Quercynoise* pleine d'allant et de belle humeur.

A SOUILLAC.

Rugby. — Stade Aurillacois (1) bat U.S. Souillac (1) par 11 points (3 essais 1 but) à 6 (2 essais). — Aurillac présente son équipe première au grand complet privée seulement du troisième ligne Pelissou. A Souillac les deux trois-quarts centres Tavernier et Augey font défaut, ce qui va être un lourd handicap pour l'équipe de l'U.S.S.

A 14 h. 30 les deux équipes font leur entrée sur le terrain. Aurillac se fait remarquer par son gabarit impression. Souillac porte les hostilités en camp aurillacois. Le jeu se déroule à toute vitesse. Le ballon sort à égalité de la mêlée. Mais Souillac en veut et il faudra attendre la 40e minute pour voir le premier essai aurillacois marqué par Laffarie. Cinq minutes après, Fabre marquera. Aurillac arrivera au repos avec une avance de 8 à 0. Dès le début de la seconde mi-temps, la partie prend une allure folle. Souillac accule Aurillac dans ses vingt-deux mètres, et n'en sortira pas de la seconde mi-temps. Finalement Aurillac bat Souillac : 11 à 6.

Réflexions de M. Jeannet, vice-président du Stade Aurillacois : « Devant notre équipe première vous avez fait, Souillaguais, un match digne d'une grande équipe. Vous pouvez être sûrs que vous ne déparerez pas de jouer avec les clubs d'excellence, et vous êtes supérieurs même à quelques-uns. »

Souillac c'est l'équipe jeune qui monte. Les Souillaguais n'ont qu'un regret : « Ah ! si leur équipe avait pu être complète, cela aurait peut-être changé, mais il y a eu un beau match, c'était le principal. »

La recette s'est élevée à 5.000 fr. Dimanche 1er mars, C.A. Brive (1), division d'excellence, contre U.S. Souillac (1), champion du P.A.

Courant avril : S.U. Agen (1) contre U.S. Souillac (1).

CHRONIQUE AÉRONAUTIQUE

Nous pouvons noter avec satisfaction la formation de la 20e section de sports aériens, rattachée à l'Aéro-Club du Quercy. Cette section, formée au sein de l'Ecole Primaire de Saint-Céré, comprend 20 élèves et est confiée aux soins et au dévouement de M. Gasquet, professeur d'Education Générale dans cette école. Qu'il trouve ici l'expression de notre gratitude. D'autre part, le chef de bataillon commandant le détachement du 150e nous a confié qu'il verrait avec plaisir ces jeunes recrus s'intéresser à notre enseignement.

Nous les accueillerons avec la plus grande joie et suivrons leurs efforts avec sollicitude.

Les vertus éducatives des sports aériens sont de tous les âges.

Dr Barret de Nazaris.

SPORT-BOULES

Le Concours des Maîtres Boulistes

Cette intéressante épreuve verra se terminer sa phase préliminaire le dimanche 1er mars. A cette date sont convoqués pour 14 heures précises, place Thiers, tous les joueurs encore en course, c'est-à-dire tous ceux ayant au moins gagné deux parties.

Nous espérons que le temps se montrera plus clément que pour les précédentes journées jouées par des températures très basses et peu propices au jeu de boules.

ARRONDISSEMENT DE CAHORS

Concots

Nécrologie. — Vendredi dernier un cortège assez imposant accompagnait à sa dernière demeure Mme Veuve Euphrasie Loulmet, âgée de 80 ans, née Terrine, propriétaire avec son gendre et sa fille, Mme et M. Jules Bouyssy, de l'ancien café Terrine. La défunte jouissait de l'estime générale. A la fois très serviable et d'un abord des plus accueillants, elle avait su s'attacher la sympathie générale parmi la nombreuse clientèle de la maison. Nombreux aussi sont ceux qui, à Concots ou dans les environs, avaient recours à ses bons soins pour les envois de colis aux prisonniers.

Profondément atteinte dans ses plus chères affections par la mort de son petit-fils, M. Marcel Fontès, sous-préfet, décédé il y a un an après une courte maladie à Nice, Mme Loulmet supporta ce terrible coup avec une résignation déchirante, qui n'a sans doute pas été sans hâter la fin de ses jours.

Nous offrons à toute la famille nos sincères condoléances.

Limogne

Nécrologie. — Mercredi ont eu lieu les obsèques d'Escaut Benjamin, de Bassoul, décédé à 83 ans après une courte maladie.

Nos sympathiques condoléances à la famille.

Arrestation. — Notre gendarmerie apprenait jeudi qu'un vol de 6.000 fr. avait été commis chez M. Neulat, aubergiste à Beauregard.

Les soupçons se portèrent sur un bûcheron, Jacquinot, venu de la Moselle, qui était d'ailleurs l'objet d'une surveillance spéciale. La piste était bonne. Les gendarmes au cours de leurs recherches furent amenés jusqu'à Vllefranche-de-Rouergue où l'auteur présumé du vol pouvait bien se cacher. Bien leur en prit ; Jacquinot fut découvert dans cette ville, habilement interrogé et ramené à Limogne où il fit des aveux complets.

Nos félicitations à nos gendarmes dont la perspicacité a délivré rapidement nos populations d'un homme réputé dangereux et soupçonné de nombreux méfaits ; espérons qu'une enquête serrée pourra établir les responsabilités et nous débarrasser à jamais de cet indésirable.

Saint-Denis-Catus

Notre foire. — Notre prochaine foire aura lieu le 2 mars. Elle s'annonce déjà comme devant être des plus importantes. Il sera procédé à l'achat d'ovins pour le ravitaillement général.

Montcuq

Foot-ball. — Dimanche 22 février, à St-Cyprien, l'équipe II du S.A.M. a battu l'équipe II des « Bleuets du Lendou » par 2 buts à 0 après une bonne partie. L'équipe I de St-Cyprien a battu par 4 buts à 1 notre onze premier où l'absence du gardien de but titulaire s'est fortement fait sentir. Défaite un peu lourde, car le S.A.M. domina longuement en deuxième mi-temps ; mais gêné par le terrain lourd, il ne put conclure.

Dimanche prochain 1er mars, nous recevrons les deux excellentes équipes de Sérignac. Tous, au terrain de la gare, à 14 heures.

Carnet de deuil. — Lundi dernier, 23 février, ont eu lieu à St-Géniez, les obsèques de Laurent Minihot, cultivateur, âgé de 80 ans, décédé au Bousquet, après une très longue maladie.

C'est un excellent agriculteur qui s'en va. Un des premiers, il comprit les bienfaits de l'association et fut, pendant de longues années, vice-président du syndicat agricole intercommunal de Montcuq et de la mutuelle bétail. Il était chevalier du Mérite agricole.

Aux familles en deuil, nous adressons nos bien vives et bien sincères condoléances.

Saux

Décès. — Jeudi soir, 19 courant, vers 17 heures, le brave Labourel, cultivateur à Saux, est décédé, presque subitement, par suite d'une congestion. Il était âgé de 75 ans et était natif de la commune de Cahors.

Il s'était fixé ici avec sa fille et son gendre en achetant une propriété. C'était un homme vaillant ; l'agriculture perd un sujet d'élite qui disparaît au moment où il voyait que ses efforts, unis à ceux des autres, avaient réussi à faire le bien-être dans sa famille.

Aussi, à sa fille, sa petite-fille et son gendre, Elie Maresq, nous adressons l'expression de nos sincères condoléances.

ARRONDISSEMENT D FIGEAC

Figeac

Conférence de M. Bérenguier. — Lundi 16 février, à 21 heures, M. Bérenguier, délégué départemental à la Propagande Sociale, a donné au Rex une séance devant le public nombreux qui remplissait la salle. Les occupations du jour, qui était celui de la grande foire du 15 février, n'avaient pas arrêté les auditeurs.

M. Bérenguier a retracé la vie du Maréchal Pétain dans ses étapes militaires et diplomatiques et ce sont bien ceux qui oublient qui auraient dû entendre. Visage pur qui restera dans notre histoire, à l'instar de quelques autres des heures dramatiques.

« Vaisseau Amiral » est un film tiré de la marine de guerre. Ce vaisseau est le « Strasbourg » qui n'a pas été touché dans une bataille loyale mais qui a été l'objet d'un odieux guet-apens de la part d'un ancien allié.

Un second film « Français voici ton Empire » a fait assister à une rétrospective des plus belles images de l'Empire colonial, de cet Empire que les égarés n'hésitent pas à détacher de la mère patrie.

Pendant l'entr'acte un portrait du Maréchal mis aux enchères à l'américaine a produit une belle somme versée au Secours national.

Cinéma Vox. — Du jeudi au dimanche : « Veillée d'amour » avec Charles Boyer et Irène Dune. Location les jours d'ouverture de 11 heures à midi.

La foire du 15 février. — La foire du 15 février a été relativement importante. Les bœufs de travail ont subi une hausse importante. Tous les veaux ont été enlevés par la Commission d'achat. Pas de porcs gras. Les petits porcs ont été rapidement enlevés sur le prix théorique, taxe à 24 fr. le kilog. Très peu de moutons et brebis qui font l'objet de réquisitions périodiques. Le marché d'approvisionnement très insuffisant. Peu de marchands à l'étalage.

Espédaillac

Naissance. — Une fillette, leur troisième, chez les époux Batut-Larnaudie, au Bousquet, commune d'Espédaillac. Nos vœux et félicitations.

Syndicat corporatif agricole. — Dimanche dernier par les soins de M. Lample, membre de la commission régionale, un syndicat corporatif agricole a été créé dans notre commune.

Ont été désignés comme membres du bureau : président, M. Jean Serres ; vice-président, M. Léon Cancé ; secrétaire, M. A. Laymerie ; trésorier, M. A. Balmette ; administrateurs, MM. Joseph Hirondelle, Henri Gratias (prisonnier), Louis Mourlhon et Victor Terral.

Lissac-et-Mouret

Les belles familles. — Nous apprenons avec plaisir la naissance d'une mignonne fillette qui a été prénommée Ariette, chez les époux Bahut, du Fraysse.

C'est leur 9e enfant. Compliments au papa et nos meilleurs vœux de bonne santé à la maman et au bébé.

La maraude. — Depuis quelque temps, une série de vols est commise dans notre commune. Des maraudeurs pénètrent dans les propriétés et emportent canards et lapins.

Plainte a été portée et une enquête est ouverte par la gendarmerie.

DANS L'OMBRE DU SOUPÇON

d'après l'anglais

par LOUIS D'ARVERS

N° 55

— C'est bien la première fois qu'on me fait cette remarque...

— Elle est juste, en la circonstance du moins, fit Steel, ouvrant la porte de son bureau et s'effaçant pour laisser passer son visiteur devant lui.

Il l'invita d'un signe à s'asseoir et, ayant pris place en face de lui, lui offrit un cigare.

— Nous causerons en fumant, rien n'éclaircit mieux les idées. Les miennes, je vous l'avoue, sont un peu confuses et je suis curieux de vous entendre.

Mais soudain pris d'une idée subite, il se leva :

— Au fait, pourquoi ne causerions-nous pas en nous promenant ? proposa-t-il. Les plus gros murs ont de grandes oreilles, dit-on surtout dans les maisons où tous les serviteurs sont tenus en haleine par une curiosité ardente. Les nôtres sont aux aguets. Tout ce que nous faisons, tout ce que nous disons leur est prétexte à commentaires. Mais ceci reste entre eux. En ce qui concerne leur service, ils ont tous demandé de rester et sollicité leur pardon. C'est des plus amusants.

Du côté des voisins, aussi, il y a détente, poursuivit Steel, quelques-uns d'entre eux ont même fait des excuses. Je suppose qu'ils avaient pensé que nous nous sauverions pendant la nuit, ou que nous leur donnerions les émotions d'un double suicide.

Kate n'aimerait pas m'entendre parler ainsi, ajouta-t-il ; elle voudrait que nous restions enfermés à l'abri de tous les regards ! Figurez-vous, mon cher, qu'elle voulait renoncer à ce voyage en Suisse que nous avons décidé il y a plusieurs mois !

— Les femmes sont plus sensibles...

— Moins raisonnables surtout, corrigea négligemment Steel. C'est pourtant intéressant d'observer nos voisins et de se demander ce qu'ils feront.

Durant ce monologue destiné aux oreilles indiscrètes, les deux hommes s'étaient éloignés de la maison en fumant, et Langogne comprit que le moment était venu de parler.

Il commença de fumer avec ardeur, cherchant une entrée en matière.

Tout d'abord, il avait été émerveillé du sang-froid de Steel, maintenant il se sentait irrité par l'insensibilité et même le cynisme dont témoignait ce sang-froid.

Il sentit qu'il ne pourrait tenir plus longtemps dans cette équivoque. Steel semblait disposé à discuter tous les aspects de son enquête, sauf la seule qui importait, c'est-à-dire celle de sa propre culpabilité, ne pas lui mettre la main au collet en le démasquant sans autre forme.

Langogne le regarda avec une sorte d'épouvante. Sa tâche serait plus dure qu'il ne l'aurait cru.

Le grand chapeau de Panama, pris par Steel en traversant le vestibule, mettait une ombre sur son visage, pour l'imagination surexcitée de l'écrivain, c'était l'ombre de l'échafaud qui déjà était sur lui... l'ombre qui avait enveloppé sa malheureuse femme l'année précédente et qui s'était dissipée par miracle, à la dernière heure.

Devenu maintenant nerveux à l'excès, et incapable de se contenir plus longtemps, il interrompit son compagnon sans plus de cérémonie et sans grande aménité.

— Je pensais que vous étiez sorti pour m'entendre sans témoins, commença-t-il, pressé d'entrer au vif du sujet.

— Evidemment, cher Monsieur, bien que je sois à peu près sûr que vous n'ayez rien de très sensationnel à me dire !

Je vous ai considéré comme un chevaleresque Don Quichotte quand vous êtes parti en guerre pour répondre à la prière de ma femme, mais je ne demande qu'à m'en excuser auprès de vous et à reconnaître que vous êtes le plus grand policier des deux mondes, si vous me dites que vous êtes arrivé à découvrir quelque chose d'intéressant en moins d'une semaine !

— Je ne vous demande aucune excuse ni aucun compliment, coupa froidement Langogne, mais j'ai cependant fait œuvre utile.

— Utile assez pour vous amener à un résultat ?

— Je le crois.

— Vous avez trouvé un fil conducteur ?

— Je crois que je peux mettre la main sur le criminel, dit Langogne, avec tout le calme qu'il lui fut possible de trouver. Mais, en l'espèce, l'accusateur était certainement plus nerveux que l'accusé !

Steel restait souriant et sceptique.

— Mon pauvre ami, dit-il avec un si irritant mélange d'ironie et de pitié que Langogne dut faire un sérieux effort pour ne pas protester.

— Je pense prendre l'assasin lui-même à témoin ! se borna-t-il à dire. Il me reste seulement à rendre mes preuves assez évidentes pour qu'elles soient convaincantes.

— Avez-vous parlé de vos découvertes à la police ?

— Pas encore !

— En ce cas, elle aussi « a cru » trouver une piste ! Et Dieu sait ce qu'elle a pu se mettre en tête, ajouta-t-il en riant. Ma maison est cernée, le saviez-vous ?...

— Je ne suis pour rien...

Langogne était de plus en plus agité et il était impossible à son interlocuteur de paraître douter plus longtemps de l'importance qu'il attachait aux résultats de son enquête.

— Mon cher ami, dit-il, pardonnez-moi mon ironie et mes doutes, si vous avez vraiment trouvé un fait nouveau, c'est un miracle ! Mais les miracles peuvent se produire...

Du geste, il désignait le lac et le petit yacht amarré au bord.

— Vous voulez me suivre ? Quand nous serons au milieu du lac nous n'aurons pas besoin de retourner la tête à chaque minute pour savoir si on nous écoute.

Une seconde l'écrivain pensa que son hôte avait une pensée criminelle, mais d'une part un homme en vaut un autre à la lutte, et il savait nager... d'autre part l'instinctive sympathie qui lui était venue pour Steel en entendant son accusateur au carrefour de la Croix la nuit précédente, luttait contre sa défiance.

(*à suivre*)

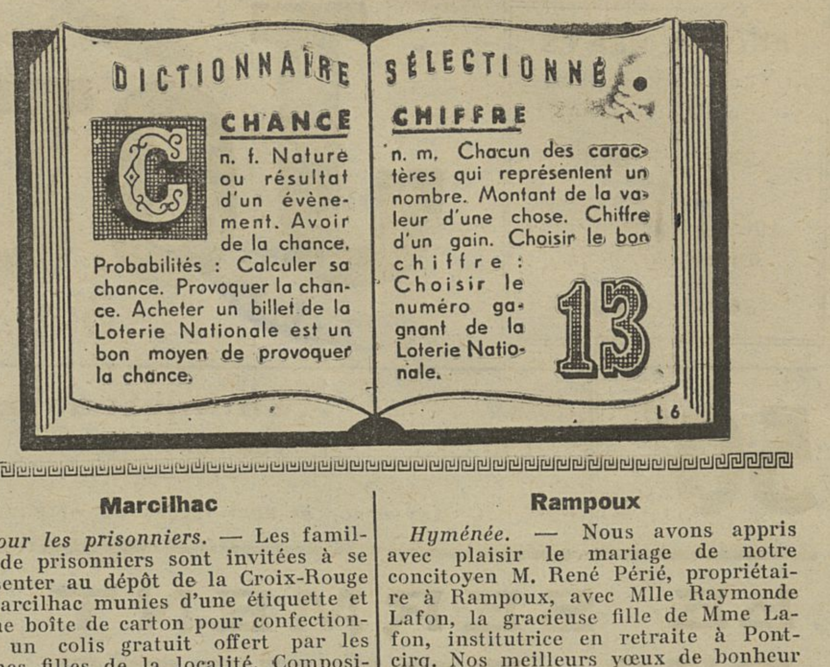
DICTIONNAIRE SÉLECTIONNÉ

CHANCE n. f. Nature ou résultat d'un évènement. Avoir de la chance. Probabilités : Calculer sa chance. Provoquer la chance. Acheter un billet de la Loterie Nationale est un bon moyen de provoquer la chance.

CHIFFRE n. m. Chacun des caractères qui représentent un nombre. Montant de la valeur d'une chose. Chiffre d'un gain. Choisir le bon chiffre : Choisir le numéro gagnant de la Loterie Nationale.

Marcilhac

Pour les prisonniers. — Les familles de prisonniers sont invitées à se présenter au dépôt de la Croix-Rouge à Marcilhac munies d'une étiquette et d'une boîte de carton pour confectionner un colis gratuit offert par les jeunes filles de la localité. Composition du colis : biscuits, tabac, cigarettes, chocolat, pain d'épices, pâté, sardines, fromage, sucre.

En outre, la somme de 500 fr. est versée entre les mains du représentant local du Secours National qui transmettra au Centre Départemental de Cahors. Remerciements aux généreuses donatrices.

Saint-Céré

Nécrologie. — Mercredi matin ont eu lieu les obsèques de Madame Jorgin décédée à l'âge de 32 ans. La défunte, dont le mari a été tué au cours des combats de juin 1940, laisse deux enfants en bas âge. A la famille nous adressons nos sincères condoléances.

Pour la Croix-Rouge. — A l'occasion de leur mariage Mademoiselle Marcelle Cassagne et Monsieur André Pelaprat ont remis une somme de 190 fr. pour la Croix-Rouge française.

Nos sincères remerciements.

Classement des cours d'eau. — A propos du classement des ruisseaux et rivières en 1re ou 2e catégorie, nous nous faisons l'interprète d'une foule de pêcheurs à la ligne nous demandant dans quelle catégorie est classée notre rivière « la Bave » depuis sa source où elle n'est qu'un ruisseau jusqu'au confluent de la Dordogne où elle se jette entre Granou et Gintrac.

Horaires des trains. — Depuis le 10 décembre dernier le train qui part de Saint-Denis près Martel à Aurillac via Bretenoux-Biars assure la correspondance à cette dernière gare que 3 jours par semaine : les lundi, jeudi et samedi ; nous savons aujourd'hui qu'en retardant le départ du train de Saint-Denis près Martel de 45 minutes, la correspondance pourrait être assurée tous les jours. A cet effet Monsieur Louis Chansard, délégué, a bien voulu déposer à la Chambre de commerce de Cahors un vœu tendant à faire aboutir la demande de correspondance qui permettrait à toute la région du Haut-Quercy de recevoir enfin le courrier et les journaux le jour même au lieu du lendemain.

Nous espérons que la juste voix de M. Chansard ne manquera pas d'être entendue par les pouvoirs compétents.

La bonne tisane

C'est la tisane Vichyflore. Cette délicieuse tisane à base de plantes diurétiques, laxatives, associées au sel Vichy-Etat est un trésor pour la santé de la femme. Dose : une tasse après le dîner. Vichyflore : 10 fr. 20. Ttes Phies.

ARRONDISSEMENT GOURDON

Cuzance

Nécrologie. — Nous avons appris avec un vif regret la mort de Mme Monville, née Gernolles, décédée à l'âge de 53 ans, à Martel.

Mme Monville fut institutrice à Cuzance, durant 32 ans. Admise à la retraite, il y a 6 mois, elle s'était retirée à Martel.

Les obsèques ont été célébrées à Cuzance, au milieu d'une foule nombreuse qui avait tenu à rendre un dernier hommage à la regrettée disparue. Au cimetière M. Sirieys, directeur de l'école de Martel, s'est fait l'écho de ses collègues et a salué la mémoire de la regrettée disparue.

Nous adressons à M. Monville, à tous les parents nos sincères condoléances.

Gramat

Le général Niessel à Gramat. — Nous avons eu la bonne fortune de recevoir, pour la seconde fois, le général Niessel. Dimanche à 15 h. et 20 h. 30 il donna à la salle des fêtes une remarquable conférence aux enfants et aux grandes personnes. Après avoir montré le rôle et l'activité du Secours-National, le général, simplement, avec bonhomie et éloquence, brossa à grands traits les épisodes les plus remarquables de notre histoire nationale.

Foire du jeudi-gras. — Cette foire a été peu importante. Cependant beaucoup de bovins ont été amenés et se sont vendus sensiblement aux mêmes cours qu'à la foire du 9. Pas de légumes à la place de la halle. Quelques pommes de table. Marché aux truffes bien approvisionné.

Martel

Naissance. — Un garçon, prénommé Yvon-René, est né, quartier de Spoujols, chez les époux Tillard-Marchou. C'est leur cinquième enfant.

Nos compliments aux parents et nos meilleurs vœux au nouveau-né.

Lamothe-Fénelon

Secours national. — La collecte du 15 au 22 février au bénéfice du Secours national a produit la somme de 651 fr. qui ajoutée aux 900 francs, produit de la collecte du dîner des légionnaires, font que la commune de Lamothe-Fénelon a versé la somme de 1.551 francs.

Montfaucon

Chute grave — Vendredi le jeune Aurasse, âgé de 6 ans, en jouant, fit une chute et fut blessé à la tête.

M. le docteur Crabol, du Sanatorium des P.T.T. a donné les soins nécessités par l'état du petit blessé.

La seconde jeunesse de la femme

Avez-vous 35, 40 ans ? C'est l'âge où la femme a le plus d'attrait. Ne permettez pas que ces belles années soient gâchées par des malaises ou des troubles dus à une mauvaise circulation. Aux changements de saison et chaque fois que vous vous sentez mal à l'aise, prenez des Gouttes Floride. Ce remède donne d'excellents résultats contre tous les ennuis féminins ; il agit contre les vertiges et combat le sang à la tête. Grâce aux Gouttes Floride, la femme, quel que soit son âge, se sent toujours à l'aise et bien portante. 14 fr. 10 le flacon pour un usage de trois semaines. Ttes Phies.

Rampoux

Hyménée. — Nous avons appris avec plaisir le mariage de notre concitoyen M. René Périé, propriétaire à Rampoux, avec Mlle Raymonde Lafon, la gracieuse fille de Mme Lafon, institutrice en retraite à Pontcirq. Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Salviac

La foire mensuelle. — Notre foire du 20 février s'est tenue le 21, en raison de la coïncidence avec celle de Gourdon du 1er vendredi de carême ; ce changement de date a nui à son importance. Les foirails étaient en effet moins bien pourvus qu'à l'ordinaire. Peu de bovins d'attelages, quelques bourrets aux prix de 4.000 à 6.500 fr. la paire.

Foirail aux moutons assez bien garni, agneaux et moutons de boucherie furent achetés par la Commission de répartition des viandes. Pas de porcs gras, peu de porcelets.

Apport insuffisant de légumes en raison des dernières gelées. Pas de volailles, ni lapins ni œufs. On enregistra sur le dernier marché aux truffes de la saison des cours maintenus à 300 fr. le kg.

Abondance de plants d'arbres fruitiers et de vignes de toutes catégories. Marchands grainiers très achalandés.

Peu de marchands forains. Prochaine foire le 20 mars.

Souillac

Incendie. — Mardi vers 16 heures, un incendie s'est déclaré dans un local de la gare de Cazoulès. Alertés, les pompiers de Souillac se rendirent sur les lieux et aidés de plusieurs voisins et des employés de la Compagnie ils purent enrayer le commencement d'incendie sans mettre la pompe en batterie.

Le feu qui avait pris dans une cheminée attenant au bâtiment principal a causé d'assez importants dégâts.

Une ponctualité nécessaire

Chaque jour l'intestin doit débarrasser l'organisme des résidus de la digestion. Bien peu d'intestins ont malheureusement cette « ponctualité » indispensable à la santé. Dans ce cas, il est recommandé de prendre chaque soir un comprimé Vichybol. Grâce à son action spéciale sur l'intestin, sur le foie et sur la secrétion biliaire, Vichybol rétablit des fonctions régulières, et s'oppose à toutes constipations. Pas de fatigue, pas de coliques. 8 fr. 20. Ttes Phies.

REMERCIEMENTS et AVIS DE NEUVAINE

Monsieur Bernard PENDARIES ;
Mademoiselle Louise PENDARIES ;
Madame et Monsieur PRADINES et leur fille ;
Les familles GARRIGOU, VALADIÉ, CAUSSANEL, BRUCH, PENDARIES, cousins et petits cousins remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion du décès de

Mme Henriette PENDARIES
née GARRIGOU

et font savoir qu'un service de neuvaine sera célébré en l'église St-Barthélemy le lundi 2 mars à 9 h. 30.

PETITES ANNONCES

On cherche à acheter au comptant ou en viager dans Cahors ou faubourgs, **petite maison** avec jardin. Faire offres bureau du journal.

■

On demande **bon ajusteur motoriste.** S'adresser : CAMPAGNAC, avenue de l'Abattoir, Cahors. Pas capable, s'abstenir.

■

Bon service demandé pour ménage trois personnes. S'adresser : Mispoulié, 9, rue Nationale.

■

On demande un **mécanicien.** S'adresser au Garage Jarrige, 49, boulevard Gambetta.

■

Jeune fille cherche tous travaux de copies, écritures à faire. S'adresser au Journal.

■

On demande bonne **sténo-dactylo,** débutante s'abstenir. S'adresser Comptoir des produits forestiers, 24, rue Clemenceau, Cahors.

■

Il a été recueilli un **chat blanc** angora queue noire. S'adresser 6, rue Lestieu.

■

CAHORS. On cherche à louer **petit magasin** ou partie vitrine, rue très passante, pour dépôt billets Loterie Nationale. Faire offre au bureau du Journal sous N° 5.000.

■

Perdu une **chienne** de chasse bleue d'Auvergne, avec une tache noire sur le dos, répondant au nom de « Rita ». S'adresser : 14 *bis,* rue Jean-XXII. Récompense.

ETUDE DE Me PIERRE DESPRATS
Licencié en droit, avoué à Cahors
rue du Portail-Alban, N° 10

D'un jugement rendu par défaut par le Tribunal civil de Cahors le vingt-deux janvier mil neuf cent quarante-deux, au profit de Madame Célestine - Elise - Marguerite LOLMÈDE, sans profession, épouse de Monsieur Albert-Abraham LEWINSKI, demeurant avec lui à Puy-l'Evêque (Lot),

Contre Monsieur Albert-Abraham LEWINSKI, voyageur de commerce, demeurant précédemment à Paris et actuellement à Puy-l'Evêque (Lot),

Il appert que la séparation de biens a été prononcée entre les époux.

Pour extrait,
Cahors, le vingt-trois février mil neuf cent quarante-deux.

Signé : DESPRATS.

Imp. Coueslant (personnel intéressé),
Le co-gérant : L. Parazines.
U.O. 1612 — 20-2-42